

Christelle Gramaglia et Dominique Boullier

L'eau : un bien commun à composer

Présentation du numéro

S'il est un domaine où les praticiens, les acteurs de terrain ont su inventer des cosmopolitiques avant l'heure, c'est bien celui de l'eau. Il ne faudra jamais oublier comment, avec les mouvements liés aux parcs naturels, les associations de pêcheurs ont constitué très tôt des espaces de débat et d'inventions pour préserver la ressource puis le milieu naturel dans son ensemble. Dès qu'ils eurent placé ce souci avant leurs exigences de performance de pêche, ils durent rassembler et se confronter à toute la chaîne des acteurs qui compose ces chevelus que sont les problèmes de l'eau. Malgré la radicalité des propos ou des actions, la capacité à faire des alliances, à convaincre, est restée un souci constant. Souvent, les tribunaux furent leurs seuls espaces de controverses ouverts. Les manifestations n'ont pas manqué non plus. Et cette mobilisation à la fois forte, régulière et capable pourtant de composer avec les parties prenantes du milieu des rivières fait une différence avec la plupart des mobilisations environnementales. On se prend à rêver que les qualités de ces pêcheurs-là devenus protecteurs de leurs milieux au sens large, puissent un jour se retrouver aussi vraiment dans le milieu de la pêche professionnelle en mer, qui ne sait plus comment se sortir de la course à la destruction de la ressource qu'elle a mise en place.

En tous cas, les cosmopolitiques s'inventent vraiment à partir de cette expérience, elles ont bien plus à apprendre de l'observation de ces savoir-faire très fins mis en place par le public concerné que des modèles tout fait de l'action collective ou de l'action publique.

C'est déjà ce que Forbes avait su faire dès ses premiers travaux qui constitueront l'acte de naissance de la science écologique américaine. L'eau est donc décidément le milieu de naissance privilégié, pourrait-on dire ! Nous aurions pu en donner des exemples beaucoup plus nombreux et étudier des enjeux beaucoup plus vastes puisque les guerres de l'eau non seulement auront lieu mais ont déjà lieu. La rareté des ressources devient un des éléments fondamentaux de toute la géopolitique mais on a parfois tendance à oublier que l'eau douce (mais aussi le domaine maritime) constitue l'une des clés de ces conflits. Rareté de la ressource ancestrale, que les sociétés traditionnelles avaient appris à domestiquer, à travers des règles de répartition sociale très longues à installer, pour l'usage des puits, des rivières, de l'irrigation, etc. Comme on le sait, des sociétés entières ont reposé sur cet équilibre sophistiqué de la répartition de la ressource en eau, avec ses rites, ses savoir-faire techniques, ses inégalités aussi. Mais la modernisation galopante de l'agriculture et de la pêche d'un côté, l'industrialisation frénétique qui externalisait ses pollutions dans le milieu aquatique, qui n'avait aucun statut juridique, et enfin la financiarisation de l'économie, des services et des services supposés publics comme celui de l'eau notamment, ont détruit ces équilibres en quelques dizaines d'années.

Nous devons désormais apprendre à tout recomposer. Pas de retour en arrière car ce qui a été détruit l'est définitivement pour une bonne part, mais pourtant, reprise de certaines leçons du passé, c'est probable. Pas de solution miracle non plus que les experts soudain éclairés par les cosmopolitiques (on peut rêver !) nous sortiraient de leur chapeau comme le font régulièrement tous les superbes programmes de partis à la veille des élections ou les rapports géniaux de commissions d'experts qui font catalogue de mesures toutes plus inapplicables les unes que les autres, oubliant que la méthode de la composition vaudra chance de survie ou non des propositions. Faire de la politique, c'est bien composer un monde commun et, par conséquent, avec notre *a priori* de démocrates indéfectibles, avec le public concerné. Mais les techniques et les procédures apprises de la science, qui se sont étendues à tous les domaines désormais, constituent des ressources précieuses. Tous les articles présentés ici montrent bien précisément comment les connaissances construites attentivement selon les procédures les plus rigoureuses gagnent encore en prise sur le monde dès lors qu'elles sont constituées par les collectifs qui sont déjà partie prenante du problème. C'est de l'expérience d'un collectif hétérogène que peuvent naître les reformulations des problèmes. Après avoir fait la place qui convient à

l'article magistral de D. Scheider sur Forbes, ce fondateur de l'écologie, nous parcourerons une partie du champ de l'eau politique, depuis les plus militantes jusqu'aux plus gestionnaires et techniques, des États-Unis au Chili en passant par la Suisse et l'Allemagne et diverses régions françaises, voilà bien finalement une question cosmopolitique au sens traditionnel du terme, qui recompose toutes les frontières.

Ainsi, Daniel Schneider montre t-il comment le père de l'écologie scientifique, Forbes, s'est appuyé sur les savoirs locaux des pêcheurs pour mener à bien ses recherches. Il a non seulement eu recours à eux pour lui servir de manœuvres mais il a également mis à profit leurs savoir-faire techniques et leurs connaissances de l'histoire naturelle des poissons pour développer ses propres travaux. Ainsi a-t-il pu confirmer en quelques années ce que ces pêcheurs avaient compris à propos des liens qui unissaient la rivière Illinois aux lacs de sa plaine d'inondation et aux zones humides qui les reliaient chaque saison pour ce qui est de l'alimentation et de la reproduction des poissons. L'installation d'une station d'observation de terrain marque une étape essentielle de l'écologie et lui a certainement donné son orientation actuelle entre science fondamentale et science appliquée, entre science et politique. Schneider montre ainsi, à partir de l'examen minutieux de leur correspondance, que Forbes et ses collègues ont noué des relations d'amitié avec les pêcheurs (après une première réaction de rejet) et ont baigné dans la culture locale. Leurs connaissances étaient toutes aussi *localisées* que celles de ces derniers. De plus, lorsque les zones humides qu'ils fréquentaient, les premiers pour les étudier, les seconds pour y prélever des ressources, ont été privatisées, chercheurs et pêcheurs se sont engagés côte à côte pour les préserver. Forbes a soutenu les pêcheurs dans leurs actions en justice. Il s'est engagé avec eux, confirmant le caractère éminemment cosmopolitique de la mission scientifique qu'il poursuivait.

Cordula Kropp nous propose un exemple d'expérimentation remarquable dans ce travail de composition : deux rivières pour une, pourrait-on dire ! Elle évoque les concertations qui ont suivi les échéances légales des concessions pour l'exploitation de l'hydroélectricité sur l'Isar, une rivière bavaroise majeure qui traverse Munich. Alors que dans un premier temps seuls des savoirs experts techniques et scientifiques autorisés avaient été mobilisés pour décider de l'avenir du cours d'eau, leurs désaccords ont permis d'ouvrir les arènes de discussion. Les élus sont intervenus et des riverains se sont approprié le dispositif,

revendiquant leurs propres versions de l'Isar. Ils ont ainsi pu travailler à les agréger en s'appuyant sur leurs connaissances respectives pour donner corps à cette rivière multiple faisant cohabiter, d'un côté un bras corseté et d'un autre, une rivière libre de prendre ses aises, de sortir de son lit pour inonder les espaces boisés reconquis sur la ville. Les baigneurs, la faune sauvage et, de manière plus encadrée, les producteurs d'électricité y ont trouvé leur compte. Au final, ce n'est pas la dépolitisation du débat qui a permis de trancher mais bien sa repolitisation. Les savoirs experts ont été analysés au même titre que d'autres formes de savoir. La rivière ainsi obtenue n'est pas un cours d'eau idéal mais un cours d'eau composé, dans lequel coexistent des versions différentes de la rivière.

Plusieurs types de rivières donc à assembler mais aussi plusieurs types d'eaux. Les compositions très matérielles et chimiques entre ces divers types d'eaux peuvent provoquer pollutions et mobilisations comme le montre l'article d'Aurélien Allouche. La rencontre de l'eau douce abondante du canal usinier d'EDF avec celle saumâtre de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône) produit des êtres et des attachements singuliers eux-mêmes générateurs d'un collectif-étang différent. Les eaux et leurs populations se stratifient mais ne se mélangent pas. La première prive d'oxygène la seconde chargée de sel. Des odeurs nauséabondes se dégagent. Des poissons meurent. La physionomie de l'étang devient inquiétante. Allouche montre comment la visibilité simultanée des traces de l'étang qui meurt et de celui qui naît à l'occasion d'une sécheresse, a servi de catalyseur pour les mobilisations autour de la défense du statut marin de l'étang de Berre. Son article permet de souligner que la pollution ne se définit pas en substance, l'eau n'est pas en elle-même toxique, mais en fonction des effets et des affects produits par une rencontre elle-même singulière entre des êtres qui ont des rapports de composition ou de décomposition entre eux.

Pluralité des rivières, des eaux mais aussi des usages avec le témoignage de Gaudérique Delcasso. Par sa trajectoire singulière, il incarne à lui seul une expérience cosmopolitique. Là aussi mobilisations très originales, locales dit-on, mais pour cette raison, porteuse de leçons. Delcasso s'est opposé à l'exploitation commerciale intensive par des sociétés de tourisme en eau vive du canyon près duquel il avait grandi. L'arrivée d'un grand nombre de pratiquants amenés en bus sur le site perturbait la qualité de vie du village et de sa rivière. Il a usé de son droit de propriété qui lui donnait en partie les « clés » du canyon

pour imposer une régulation de la fréquentation. Le recours au droit l'a rapproché de l'association ANPER-TOS qui fait figure d'expert en matière de contentieux environnemental. Il en est devenu depuis un compagnon de route tout en continuant à réfléchir à l'impact des activités de plein air sur la nature. Il a depuis rejoint FNE et prend part à différents comités nationaux où sont discutées ces questions. Delcasso a ainsi pu faire passer un certain nombre d'idées nouvelles comme celle de « capacité de charge maximale des milieux » visant à permettre des usages différents sans compromettre l'intégrité de ces mêmes milieux. Il a surtout pu répondre à ce qu'il considère être un appel du canyon. Delcasso est devenu son porte-parole et à ce titre use de tous les moyens dont il dispose pour faire entendre publiquement les exigences de celui-ci.

L'eau fait aussi histoire dans l'article de Valérie November, Marion Penelas et Pascal Viot qui reconstituent la mémoire de l'aléa inondation à Lully, un village du canton de Genève, en Suisse. Avant l'irruption inattendue de l'eau dans la zone habitée, la grande vulnérabilité de cette dernière avait quelque peu été occultée. De nouvelles maisons avaient été construites sur des sites inondables. En 2002, en quelques heures, les dégâts engendrés par la crue ont rappelé au bon souvenir de tous, les aménagements qui avaient été réalisés depuis le XIX^e siècle pour drainer les sols et canaliser les eaux de ruissellement, mais également les épisodes d'inondations passés dont le plus récent dans les zones basses du village datait de l'année précédente. November, Penelas et Viot reviennent, à la lumière des enseignements tirés de cette catastrophe, sur nos définitions du risque et les prises qu'ils offrent aux acteurs qui voudraient s'en prémunir. L'effet Lully qu'ils identifient est le processus de remise en circulation des connaissances du territoire consécutif aux événements en cause en vue de l'élaboration d'une politique de prévention concertée. L'expérience a également valeur de test ou de mise à l'épreuve des façons d'habiter ce même territoire dans sa multiplicité. L'inondation, comme la sécheresse dans d'autres cas cités plus loin, sert de révélateur et de moteur pour l'agrégation des êtres qui font territoire. Elle est donc l'occasion d'une véritable enquête et d'une expérimentation cosmopolitique propre à expliciter les attachements et les savoirs avec lesquels il faudra désormais compter pour gérer plus efficacement les risques.

Excès d'eau et manque d'eau se répondent et se succèdent pour les mêmes rivières et la prévention des inondations aussi bien que des

sécheresses redécoupent les territoires dès lors que l'on prend en compte les publics affectés mais aussi concernés. Jeanne Riaux montre pourtant que la tendance « naturelle » des administrations n'est pas d'étendre cette prise en compte mais de faire confiance à leurs outils de mesure voire de standardiser les plans et les seuils de restriction à un département entier. Les irrigants concernés se feront un malin plaisir de saboter tranquillement l'objectivité supposée des indicateurs et outils de mesure sur lesquelles elles sont fondées. Elle propose de reprendre le concept de Lascoumes et Le Galès « d'infrastructure socio-technique » pour montrer comment le public peut s'emparer de la discussion sur les outils qui la composent. Ce qui n'est pas si simple tant on suppose que la technicité crée des asymétries de connaissance irréversibles. Mais c'est au contraire la connaissance fine de l'histoire et des particularités de chaque cours d'eau qui permet à terme de reconstruire une objectivité, à partir de cette « expérience » si précieuse. Le public contraint à la concertation mais surtout contraint ici à admettre l'incertitude de toutes les mesures supposées objectives. Et pourtant, cela ne paralyse pas le collectif, cela ne le fige pas dans un conflit définitif par perte d'un référent supposé partagé. L'objectivité est alors reconstruite lentement, à travers un processus politique : elle est le résultat de cette mise en commun des différents types de connaissance et non un prérequis. L'expertise partagée crée une robustesse bien plus grande que les cadres précédents, considérés comme allant de soi.

Cette expertise de l'eau n'est pas récente. L'eau a été l'une des conditions principales du développement de l'agriculture dans les régions méditerranéennes. Les fouilles archéologiques ont permis de mettre à jour des réseaux de distribution et d'irrigation qui datent de l'antiquité, dont l'usage s'est perdu. L'article d'Alexandre Gaudin ne remonte pas si loin mais il met le doigt sur des transformations sociales contemporaines qui mettent à l'épreuve des réseaux d'irrigation gravitaire et le fonctionnement des associations d'irrigants qui assuraient leur maintien. Le cas de la rigole n°8 du canal de Manosque est exemplaire. L'arrivée de nouveaux acteurs sur le territoire provoque la remise en question du service collectif de gestion de l'eau à vocation agricole au profit d'un compteur individualisé. Le nouveau dispositif technique, dont l'installation a été décidée après une consultation durant laquelle les différentes parties prenantes se sont affrontées, génère à son tour des recompositions. Gaudin revient en détail sur les étapes qui ont permis à l'idée de modernisation du réseau et d'individualisation du service de s'installer. Il montre que le compteur implique non seulement

un plus grand contrôle de l'eau mais également une domestication de l'arrosant-client. Il nous invite à nous pencher sur la place des objets techniques et leurs dimensions politiques. L'eau est un objet multiple au sens qu'Annemarie Mol donne à ce terme, dont les définitions et les efforts de canalisation convoquent des mondes chaque fois différents.

Les politiques de l'eau sont devenues si importantes que non seulement les équipements techniques et scientifiques ont proliféré comme on le voit dans l'article sur la rigole de Manosque mais les métiers eux-mêmes s'inventent en permanence. Les politiques doivent en effet toujours s'incarner, dans le cas étudié ici, sous les traits des animateurs de bassins versants. Leur formation n'est pas stabilisée sous forme de conventions. Chacun sait que les compétences techniques n'y suffisent pas, l'expert ingénieur est dépassé dans ces situations. Pour autant, le vernis habituel de SHS (dites molles alors qu'elles sont souples) ne suffit pas non plus à rendre compte de l'indispensable souplesse que pourraient apporter ces disciplines. Car l'animateur de bassin-versant ainsi que le montre Audrey Richard-Ferroudji, doit être capable de passer d'un régime d'action à l'autre : très familier du terrain, capable de convaincre l'élu ou l'administration grâce à cette familiarité qu'ils ont eu tendance à perdre, il doit aussi manifester ses compétences pour l'action stratégique, l'action en plan, pour faire passer des projets et les documenter comme il convient. Les animateurs sont alors proches et éloignés de ce bassin-versant, et finalement, l'article esquisse les propriétés des métiers du soin appliqué à l'environnement, cette « protection » que mettait en évidence Philippe Descola face à la supposée évidence de la « production » comme mode de commerce avec les choses. Cette capacité à prendre soin suppose à la fois une attention à chacun des acteurs, des éléments, des sites, etc., et en même temps cet engagement personnel pour le bassin-versant et au-delà pour des valeurs qui relève des entrepreneurs de cause qu'évoquait Hirschmann. La professionnalisation dans ces domaines de l'environnement gagnerait ainsi à prendre des formes cosmopolitiques, en combinant les régimes d'action et les principes qui gouvernent leur mobilisation. Les communautés de l'eau ne sont pas alors défendues sur le plan militant ou découpées administrativement, elles sont inventées à travers l'action de ces animateurs qui peuvent devenir de véritables médiateurs dès lors qu'ils parviennent à insuffler la vie dans toutes ses dimensions, comme le propose l'auteur en suivant l'étymologie.

L'eau n'est pas seulement une ressource naturelle, en tant qu'eau potable, elle est devenue un bien marchand et sa production et sa distribution représentent des processus industriels sophistiqués. Les débats sur les modes de gestion de ces services de l'eau sont toujours très actifs et chacun s'appuie sur de supposées évidences que l'article de Sylvie Lupton et de Pierre Bauby permet de remettre en cause. Le secteur de l'eau potable ne peut être comparé aux réseaux d'électricité, de gaz, de chemins de fer et de la poste. De façon significative, en raison de ce qu'on appelle son monopole naturel dû aux coûts des réseaux et à leur caractère local, ce sont des entités privées qui ont pris en charge les premiers réseaux de distribution en France. Les municipalités n'avaient pas le droit d'avoir des activités économiques contrairement à l'Angleterre et cela peut expliquer aussi en grande partie la force des grands groupes privés dans notre pays, qui étendent désormais leur activité au monde entier et à d'autres activités en tous genres. De cette asymétrie de départ pourrait-on dire, il reste quelque chose dans la difficulté des municipalités à contrôler ces entreprises à qui le service public est délégué (alors qu'il existe des autorités nationales pour ce contrôle en Angleterre par exemple). De plus, les prix de l'eau plus élevés dans les délégations par rapport aux régies municipales ne peuvent qu'apporter... de l'eau au moulin de ceux qui prônent la municipalisation des services de l'eau. Pourtant, l'article montre bien que les exigences européennes en matière de qualité ont eu paradoxalement l'effet de favoriser le passage à des délégations durant les années 1980 et 1990. La complexité technique (nombre de paramètres), les enjeux juridiques de responsabilité et l'échelle de gestion (plutôt intercommunale) que supposent ces exigences techniques, ont conduit à ces abandons de régie. Or, il est démontré dans cet article à quel point les mêmes critères rendent très difficiles le retour à une gestion en régie. C'est dire que le débat public n'est plus réellement possible dès lors que certains choix ont eu des conséquences durables. Une forme de contradiction entre haute technologie exigée par des normes élevées et modèle de la régie semble ainsi apparaître. On doit s'inquiéter de cette fermeture des possibles, de ce « lock-in », mais pour autant mesurer à quel point la mutation du service public devient vitale pour récupérer une maîtrise effective sur ces services à haute technicité. Les exemples des retours en régie à Grenoble ou Cherbourg serviront sans aucun doute de tests sur ce plan. L'apprentissage collectif doit aussi se faire de cette façon pour valider des réouvertures de possibles.

La production d'eau potable ne saurait être séparée des questions d'assainissement, rappelons-le, car c'est tout le cycle de l'eau qu'il faut penser. Or, les exigences sanitaires et les niveaux de performance technique de ces infrastructures sont telles qu'il est aisé de considérer comme unique solution la délégation à des entreprises privées. Le cas du Chili présenté par Géraldine Pfiégler est intéressant à ce titre car ce pays a atteint des niveaux de performance environnementale dignes des pays du Nord mais, comme le dit l'auteur, avec une pression sur les coûts qui pèse entièrement sur les plus pauvres, dont les revenus restent ceux des pays du sud. Il est intéressant de noter que l'exigence environnementale et sanitaire n'est pas un handicap pour les entreprises de haute technologie du secteur : du moment que le modèle économique leur garantit une visibilité à long terme de leurs revenus et une rémunération de leurs investissements, ce secteur de l'eau et de l'assainissement devient même très rentable pour les entreprises, financiarisées elles aussi. Le Chili a développé un modèle d'entreprise fictive servant d'étalon pour le calcul des prix, et ce formalisme managérial parfait aboutit à justifier toutes les augmentations de prix. Les usagers les plus pauvres sont de fait mis dans l'incapacité de payer et doivent s'endetter encore. Ils avaient été déjà contraints de quitter les bidonvilles pour aller s'installer dans des secteurs urbains affectés à ces populations grâce à l'argument du raccordement en eau et en tout à l'égout. Les critères environnementaux se retrouvent ainsi exploités pour organiser la ségrégation spatiale. Il existe bien *plusieurs politiques* environnementales, même très performantes, et il serait nécessaire de rentrer plus souvent en détail dans les mécanismes de financement, comme le fait cet article, pour bien comprendre les conséquences des modes de rémunération des entreprises et chaque détail des calculs de prix. Une autre politique consisterait précisément à donner leur place aux représentants des usagers dans ces instances, non pas pour des concertations de principe mais pour qu'ils puissent eux aussi entrer dans ces calculs et obliger l'État et les compagnies de l'eau à prendre en compte les conséquences sociales de leurs politiques. Certes, il faut accepter de calculer, sans prétendre revenir à une culture du bien commun disponible et non calculable, mais il existe plusieurs façons de calculer et dès lors, plusieurs politiques à décider collectivement.

Nous avons abordé la question de l'eau sous ses différentes formes et en fonction des différentes modalités qui en font un actant essentiel, agissable et capable d'affecter, de faire agir. Bien d'autres perspectives auraient mérité d'être abordées, comme l'histoire des marchés de l'eau

en bouteille ou celle des filtres, la question des micropolluants, les enjeux de la restauration de la qualité liés à la directive cadre européenne, et cela a été mentionné plus haut, la rareté de la ressource dans les pays du sud notamment. Nous espérons toutefois que ce numéro donnera à penser, qu'il constituera lui aussi une rencontre propre à susciter la réflexion à propos du caractère inattendu et composite de l'eau (bien qu'il s'agisse d'un élément chimique parmi les plus stables), de ses manifestations diverses et des attachements forts qu'elle génère.